

Procès-verbale de l'assemblée générale du vendredi, 21 septembre 2012 à Soleur

1. Salutations et informations

Urs Eichhorn, notre président souhaite la bienvenue dans les trois langues nationales aux membres présents et ouvre l'assemblée générale 2012.

2. Appel (liste des présences)

Membres votants présents:	92
2/3 majorité:	62
Majorité absolue:	47

3. Election des scrutateurs

Sont élus Ady Heer, Markus Schär, Patrik Bosshard.
Vote avec la carte jaune. Les invités n'ont pas le droit de vote.

4. Procès-verbal de l'AG 2011

Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site internet seulement en français. Le président s'excuse pour la panne. Les versions français et italien seront mises en ligne dans les prochains jours.

Aucun complément ou modification est souhaité.

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité avec les remerciements à l'auteur Ady Heer.

5. Ordre du jour

Demande du comité pour adaptation de la séquence de l'ordre de jour:

14. Prise de décision concernant les demandes

12. Budget et cotisation des membres

L'adaptation est acceptée à l'unanimité.

6. Rapport annuel du comité de direction

Le rapport annuel 2011 a été envoyé par email le 9 juin 2012 par le comité régional à tous les participants.

Le président donne des informations supplémentaires au rapport annuel 2011 concernant des activités du comité pendant l'année 2012.

Le rapport annuel est accepté à l'unanimité.

7. Compte annuel

Heinz Aemmer informe sur le changement de la période de compte de l'année scolaire à l'année civile.

Le bilan annuel (année scolaire) a été approuvé à l'AG 2011.

Heinz informe sur les comptes per 31.12.2011. La fortune de l'association a augmenté de CHF 1'945.75 et se monte à fin décembre 2011 à CHF 10'531.50.

8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge du comité

Robert Krause lit le rapport des vérificateurs et demande d'accepter le bilan pour l'année 2011 et de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

La demande a été approuvée à l'unanimité.

9. Votations

Le comité de direction se compose comme suit:

Aargau	Markus Schär	
ALMEZ	Anton Huber	actuaire
Bern+Oberwallis	Michael Rindlisbacher	caissier dès 01.01.2013
Nordwestschweiz	Urs Eichhorn	président
Ostschweiz	Rolf Cavelti	
Romandie	Markus Mosimann	dès 01.01.2013 vacant
Solothurn	Heinz Aemmer	caissier jusqu'au 31.12.2012, membre du comité dès 01.01.2013 vacant
Tessin	Igor Kernen	
Zentralschweiz	Adrian Heer	
swissMEM	Arthur Glättli	

Le comité est élu à l'unanimité.

Les réviseurs se composent comme suit:

L'assemblée décide qu'à partir du 01.01.2013 la révision sera prise en charge par les réviseurs de la région qui mets à disposition le caissier.

10. Mutationen

Heinz Aemmer se déchargera de la fonction de caissier à fin 2012 selon roulement prévu. En même temps, il quittera aussi le comité.

Markus Mosimann sortira aussi pour la fin 2012 du comité.

Nous remercions chaleureusement les deux collègues pour le travail précieux qu'ils ont accompli pour focusMEM.ch.

Les successeurs pour les deux régions ne sont pas encore connus. Le comité s'appliquera pour qu'il n'y ait plus de vacances pour le prochain congrès en 2014.

11. Programme annuel (prochain congrès)

Peter Schmid de focusMEM Bern+Oberwallis présente le congrès 2013.

Sous la devise de : mettre l'accent sur la performance, encourager le talent, relation métier et sport.

Le congrès se déroule le 12/13 septembre 2013 au Swiss Olympic House à Magglingen / Twann / St. Petersinsel.

14. Prise de décision concernant différentes propositions

Demande du comité du 09.07.2012:

Les membres du comité reçoivent un montant pour séances de CHF 150.— pour chaque participation à une séance. Les frais max. par année (4 séances) s'élèvent à CHF 5400.--.

Avant le congrès la demande a été envoyée à tous les membres de focusMEM.ch avec les documents de l'AG. Le comité n'a pas reçu de feed-back concernant cette demande.

La demande est acceptée à l'unanimité.

12. Budget et cotisation

Heinz Aemmer présente le budget 2013 avec la nouvelle contribution annuelle de CHF 700.— par région et les indemnités des frais de CHF 150.— par séance et membre du comité. Le budget 2013 prévoit un excédent de dépenses de CHF 210.--.

Le budget 2013 est accepté à l'unanimité.

13. Modification des statuts

La demande du comité du 09.07.2012 concernant la modification des statuts a été envoyée à temps à tous les membres de focusMEM.ch.

Le comité n'a pas eu de feed-back concernant cette demande.

Les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité.

14. Honneurs

Le président remercie Heinz Aemmer pour le travail précieux qu'il a accompli comme membre du comité et caissier et lui remet un petit présent.

15. Divers

Urs Eichhorn informe, que différentes adaptations/améliorations ont été apportées sur le site.

Il demande les régions/sociétés de vérifier leurs contenus et d'apporter les modifications.

Le président remercie pour le déroulement rapide de l'AG et souhaite à tout le monde un bon congrès.

Zurich, 01.11.2012

Pour le procès-verbal: Anton Huber